

Ouvertures 40

Bulletin de la section départementale
du **SNUIPP** des Landes
17, îlot Campus, Av de la Résistance
40990 SAINT PAUL LES DAX
☎ 05 58 91 07 64
email : snu40@snuipp.fr
site Internet : <http://www.snuipp.fr/40>



Directeur de la publication
Philippe MIQUEL
CPPAP : 0609 S 06978
Prix : 1 €

Imprimé par :
SNUipp40
17, îlot Campus, Av de la Résistance
40990 SAINT PAUL LES DAX

Ouvertures 40

SNUIPP des Landes

P

PRESSE

DISTRIBUE PAR

LA POSTE

Déposé le 23 août 2007

Sommaire

Editorial	p 1
Actualité syndicale : travailler plus avec moins	p 2
Actualité syndicale : RESF	p 2
Action syndicale : direction d'école	p 3
Basic instit :	p 4
Cahier central :	
Planning 2007-2008	
Bulletin de syndicalisation	

Bimestriel

n° 88

août 2007

EDITO : Préparer son cartable !

Philippe Miquel, Secrétaire départemental

A cet instant symbolique et toujours chargé d'émotions qu'est la rentrée des classes, chacun se prépare plein d'appréhension et d'espoir.

Le nouveau cartable, le matériel neuf, les habits de rentrée sont là pour se donner du courage avant de prendre le chemin d'une école où tout va pouvoir recommencer...

Tableau idyllique, direz-vous, car cette année encore quelques gros nuages noirs gâchent le paysage et il n'y a pas grand chose de neuf à mettre dans le cartable !

Notre hyper-président, surfant sur une popularité encore intacte, compte bien renforcer sa politique sécuritaire et "assainir" les finances publiques en diminuant le nombre de fonctionnaires.

Sur le front de l'école, notre ancien nouveau ministre n'a pas une idée nouvelle à proposer et surtout aucun moyen budgétaire pour faire face aux besoins d'un



système éducatif très décrié mais qui accueille toujours plus d'élèves.

Remplacement, formation continue, direction d'école, salaires... sur tous ces dossiers en souffrance, il faut pourtant apporter des réponses en urgence.

L'outil syndical est plus que jamais indispensable pour peser dans les décisions politiques.

C'est pourquoi, parce qu'à plusieurs on est plus fort, le SNUipp se permet de glisser un bulletin d'adhésion dans votre cartable.

Nous vous souhaitons toute l'énergie et le courage nécessaires pour cette rentrée.



BREVES DE RENTREE.

Mouvement dans l'administration :

- Mme Sonia Francius en provenance de Guyane remplacera Mme Linda Salama au poste d'inspectrice d'académie des Landes le 1^{er} octobre.
- Mme Christiane Marsan, faisant fonction, assurera la mission d'inspectrice de l'éducation nationale dans la circonscription de Mimizan Pays de Born.

Carte scolaire :

Après comptage des effectifs par les IEN le mardi 28 août, l'inspectrice d'académie pourra affecter provisoirement un TR dès l'après-midi dans les écoles qui nécessitent une ouverture.

Calendrier paritaire :

Lundi 3 septembre

Matin CTPD : mesures d'ajustement de carte scolaire : ouvertures et fermetures (contactez nous si vous êtes concernés)

Après-midi CAPD : affectation des personnels sans poste, inéat-exéat

Travailler plus avec moins d'enseignants

L'ouverture de la chasse aux fonctionnaires est annoncée pour l'automne ! Le gouvernement après l'annonce du non remplacement d'un départ à la retraite sur deux a déjà revu sa copie devant les protestations des organisations syndicales. Mais le projet annoncé, ramené à un non remplacement pour 3 départs, n'en demeure pas moins inacceptable.

Comment supprimer des postes dans l'éducation nationale alors que les effectifs s'accroissent, que les missions dévolues à l'école se multiplient et que le métier d'enseignant se complexifie d'année en année ?

Dans notre département qui sort d'une année scolaire marquée par la pénurie, les conséquences de cette coupe sombre sont plus qu'inquiétantes. Les 34 postes supplémentaires octroyés pour la rentrée sont à peine suffisants pour absorber la hausse des effectifs (600 élèves prévus en plus).

Pour faire face à la crise du remplacement sans précédent qui affecte les écoles landaises depuis trois ans, l'inspectrice d'académie n'a pu créer que 6 nouveaux postes de titulaires remplaçants.

Or, on le sait, les besoins en ce domaine augmentent de façon spectaculaire en raison du rajeunissement et de la féminisation de la

population d'enseignants.

Nouvelle année difficile en perspective donc : au moment où le gouvernement veut instaurer un service minimum pour assurer l'accueil des élèves en cas de grève, il se révèle incapable d'assurer la continuité du service public et de remplacer les enseignant(e)s malades ou en congé de maternité !

Pour le SNUipp, il est hors de question d'accepter ces régressions en courbant l'échine et en rouspétant dans son coin mais bien de faire front collectivement et d'exiger les moyens nécessaires.

Nous vous invitons donc à réagir immédiatement dès le premier jour non remplacé et à activer le dispositif mis en place par l'intersyndicale et la FCPE (affichettes, carte pétition, modèles de mail et de courrier en ligne sur notre site).

Au delà de cette action locale qui vise à mettre en lumière la pénurie et à refuser toute banalisation du

non-remplacement, c'est bien évidemment la mobilisation unitaire de tous les acteurs de l'école qui peut aboutir au rapport de forces indispensable pour imposer d'autres choix au gouvernement.

Au plan national, les organisations syndicales de la fonction publique travaillent à la mise en place d'actions unitaires pendant le premier trimestre en amont du vote du budget.

Au plan départemental, après les manifestations de juin dernier, les différentes adresses au recteur au ministre et les non-réponses reçues, il faudra être capable de mobiliser massivement parents, enseignants, élus pour obtenir du ministre la mise en place d'un plan de rattrapage à hauteur de cent postes pour les écoles landaises.

Le SNUipp des Landes, investi sur ce dossier depuis plus de 10 ans, prendra toute sa place dans ce juste combat.



RESF : Mobilisations contre les expulsions d'enfants sans papiers.

« Expulsion sans frontières » proclamait le communiqué publié lundi 30 juillet par RESF. Mais les pays qui jouent la carte de « l'Europe-forteresse » et tentent de rejeter une partie de leurs migrants n'ont pas la partie si facile ! Ils ne peuvent mettre en œuvre cette politique qu'au mépris de droits fondamentaux et se heurtent à la détermination des étrangers menacés comme à la solidarité grandissante d'une partie de l'opinion publique.



Ils s'appellent Samira, Riko, ou Patricia... ce sont des enfants, nés en 2003, scolarisables...et sans-papiers. Peu importe leur nationalité, ils vivent chez nous, et rien ne les distingue des autres enfants landais.

Ces enfants n'ont pas eu la chance qu'a connue la famille Kotchetov en juin dernier, celle d'obtenir leur régularisation.

Ces enfants ne sont ou ne seront peut-être pas, comme Irina Kotchetov, «des élèves exemplaires à qui tout réussit », comme se plaisent à le relater les journaux.

Mais qu'importe? car l'école publique a pour vocation d'accueillir tous les enfants, et pour mission de n'en laisser aucun «au bord du chemin»...Qu'il ait des papiers ou pas, dès l'instant où il est inscrit.

Alors, en cette rentrée 2007,

nous, membres de la communauté éducative, devons veiller à ce qu'aucune chaise ne reste vide.

Nous avons le devoir moral, civique et citoyen, d'inscrire et d'accueillir tous les enfants, avec ou sans-papiers, en réussite ou en difficulté. Nous avons la mission de les accompagner dans leur parcours scolaire, et de refuser leur reconduite arbitraire aux frontières de la souffrance.

Alors, en cette rentrée 2007, il nous importe qu'aucune chaise ne reste vide. Il nous importe aussi que l'école publique garde son âme, et ne devienne ni l'école de l'élitisme ni celle de l'immigration choisie. Il nous importe qu'elle soit encore et toujours garante et porteuse des valeurs fondamentales d'égalité, de liberté, et de fraternité, qui sont les piliers de son fondement.

Alors, en cette rentrée 2007, notre devoir est plus que jamais d'inscrire, d'accueillir, d'accompagner et d'entourer ces enfants venus d'ailleurs qui enrichissent le parcours culturel de tous les autres, et aussi le nôtre, nous, membres de la communauté éducative.

Au nom de la diversité, de la pluralité, du métissage, de la mixité et de l'échange entre les cultures et les peuples, veillons à ce que notre pays reste terre d'accueil et fidèle aux pages écrites sur lui par nos plus grands écrivains et poètes, afin qu'à la rentrée 2007, comme l'écrivain Eluard, sur tous les cahiers d'écoliers s'inscrive le mot liberté.

*Françoise Cavagné,
représentante RESF
pour le SNUIPP-FSU*

Direction et fonctionnement de l'école : bloquer et débattre.

Le problème de la direction et du fonctionnement de l'école reste entier, la mise en œuvre du protocole n'ayant pas apporté les réponses nécessaires.

Dans les Landes, 16 directions restent vacantes à la rentrée. La sanction financière frappant 64 directrices et directeurs landais n'a fait qu'ajouter de la colère à l'exaspération.

Le SNUipp continue à demander la réouverture de négociations sur la direction et le fonctionnement de l'école et l'annulation des sanctions.

Dès la rentrée, le SNUipp appelle à continuer le blocage administratif. Il assurera la diffusion d'un 4 pages spécial à destination de tous les collègues et réunira les personnels afin de débattre des suites de l'action.

Il engage la préparation des Etats généraux de la direction et du fonctionnement de l'école avant les vacances d'automne.

Le conseil syndical du SNUipp invite toutes les directrices et directeurs landais à poursuivre le blocage et à réaffirmer leur position dans les réunions de directeurs de début d'année : modalités de blocage et texte à lire ci-dessous.

Blocage administratif : mode d'emploi.

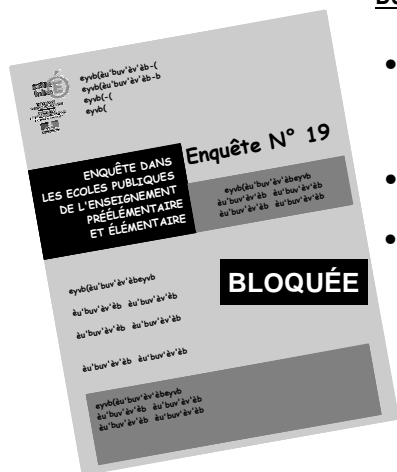
Le blocage administratif consiste à priver l'administration de l'éducation nationale des informations qu'elle demande aux écoles. Il ne s'agit pas de pénaliser les élèves et les enseignants :

Dès la pré-rentrée

- Proposer une motion (exemple ci-dessous) au conseil des maîtres en direction de l'IA et de l'IEN. Informer le maire de la commune. Adresser une copie au SNUipp.
- S'exprimer à l'occasion des réunions de directeurs en lisant le texte ci-dessous.
- Informer les parents d'élèves expliquant la démarche et les raisons de cette action (exemple de courrier ci-dessous)

Au jour le jour

- **Bloquer les enquêtes de rentrée, légère (constats de rentrée) et lourde (enquête n° 19).** C'est une priorité. C'est le point sensible, extrêmement sensible de l'administration. Nous devons à nouveau frapper un grand coup dès la rentrée.
- Bloquer les prévisions d'effectifs pour la préparation de la rentrée 2008.
- Ne pas envoyer les compte-rendus des diverses réunions institutionnelles (conseil des maîtres, conseils de cycle, conseil d'école...).
- Ne pas envoyer les enquêtes à caractère collectif
- Ne pas répondre aux courriers écrits ou électroniques, sans pénaliser les élèves ou les enseignants de l'école.
- Ne pas participer aux diverses réunions ou commissions hors temps de travail ou non remplacées sur le temps de travail.



Madame, Monsieur,

Le Ministre de l'Éducation Nationale reconnaît lui-même que les tâches et les responsabilités liées à la direction et à la vie de l'école ont considérablement augmenté, se sont complexifiées du fait de l'évolution du fonctionnement des écoles.

Cependant notre ministre se refuse toujours à apporter les réponses adaptées que nous demandons, comme :

- une aide en temps pour toutes les écoles, afin d'assurer convenablement les tâches liées à la vie de l'école,
- des personnels recrutés et formés pour assurer toutes les missions nouvelles de l'école,
- la revalorisation matérielle de la fonction,
- la prise en compte du temps de concertation, de rencontre avec les parents notamment, du travail en équipe,.... pour les enseignants des équipes.

A cette rentrée 2007, nous poursuivons le blocage administratif qui vise à priver l'administration de l'Éducation nationale des informations qu'elle nous demande. Cette action n'a aucune incidence sur l'enseignement donné à votre enfant.

Nous comptons sur votre compréhension et votre soutien.

L'équipe enseignante

Madame, Monsieur l'IEN

Les enseignants de l'école tiennent à vous faire part à nouveau de leur insatisfaction quant au contenu du protocole sur la direction d'école mis en place à la rentrée précédente.

Après un an d'application, nous jugeons toujours les dispositions inappropriées et insuffisantes pour résoudre la question de la direction et améliorer le fonctionnement de l'école.

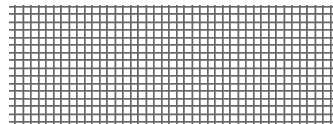
L'emploi d'EVS sur des contrats non pérennes, avec des personnels non formés ne permet pas une gestion sereine des tâches administratives et une facilitation réelle de la vie de l'école. Leur utilisation comme aide à la scolarisation d'enfants en situation de handicap, sans formation préalable, ne répond pas aux vrais besoins de nos élèves et se substituent aux emplois d'AVS.

L'application du protocole a eu par ailleurs des conséquences négatives sur la formation initiale et continue des enseignants du premier degré.

Avec ce protocole, le ministère a peu ou mal répondu aux attentes des directrices et directeurs. Il n'a rien proposé aux équipes.

Pour toutes ces raisons, le conseil des maîtres de l'école réuni le..... décide la poursuite et le renforcement du blocage administratif et demande que de nouvelles négociations sur la question de la direction et du fonctionnement de l'école soient ouvertes.

L'équipe enseignante



Grand-mère, Grand-père, Tante, Oncle, Cousine, Cousin, Nièce, Neveu, Ami, Amie...

"Veuillez choisir le jour de vos obsèques !"

Quelle ne fut pas ma surprise lorsque les services de l'Inspection Académique me refusèrent l'autorisation de m'absenter pour me rendre aux obsèques de ma Tante dans le Cantal !

A la douleur de perdre un être cher (depuis quand la force des sentiments se mesure-t-elle à l'aune des liens familiaux ?) s'ajoutait alors un sentiment d'incompréhension et d'injustice.

Je m'interrogeais sur les raisons d'un tel refus :

- pas de remplaçant ?

Effectivement, notre département est l'un des plus sinistrés dans ce domaine. Mais mes

collègues, très humainement, acceptaient de répartir mes élèves dans leur classe...

- continuité des apprentissages ?

Nous étions fin juin, la plus grande partie de mes objectifs était atteinte !

Et que dire de ces classes que l'administration a laissées sans enseignant, des jours, voire des semaines ? La continuité y fut-elle assurée ?

- payer un jour non travaillé ?

Je proposai de prendre un congé sans solde...

- s'en tenir aux textes ?

Ceux-ci prévoient en effet que seules les obsèques de

parents, d'enfants et de conjoint peuvent donner lieu à une absence.

Mais que penser d'une administration qui choisit les textes à observer à la lettre et ceux que l'on peut ignorer (formation continue, remplacements, frais de déplacements...)?

J'eus beau chercher, je ne trouvai aucune raison valable.

Aujourd'hui encore, je ne vois que mépris dans cette décision qui m'empêcha d'être auprès de ceux qui me sont chers, pour partager notre peine et faire le deuil d'une personne aimée.

Véronique Lafon



- > Une offre claire et sans surprise.
- > Des crédits, des assurances et des services bancaires spécifiques.
- > Un personnel compétent qui vous conseille dans votre Caisse, par courriel ou par téléphone.
- > Une éthique mutualiste authentique.

6 rue de la Tuilerie

31130 Balma

Tel : 05.62.27.59.10

E-mail : 02290@mma.creditmutuel.fr

Ouvert du Mardi au Samedi matin

Crédit Mutuel

Enseignant

www.cme.creditmutuel.fr